

SEANCE DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITAT AUDOIS DU 15 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations

110. Bram « Rue des Fleurs 2 » - Construction de 25 logements et de 5 lots à bâtir - Engagement de programme
111. Cuxac d'Aude « 2 place Saint Martin » - Acquisition amélioration de 4 logements collectifs – Engagement de programme et autorisation de signature de l'acte
112. Labastide d'Anjou « Grand Rue » - Construction en VEFA de 45 logements dont 16 en accession – Engagement de programme
113. Limoux « Les Berges de Maynard » - Construction de 25 logements – Engagement de programme en VEFA
114. Fendeille « Chemin de Lestrade » - Construction de 37 logements mixtes – Évolution du prix
115. Les Cassés « Terrain communal » - Autorisation de signature du compromis de vente et acte d'acquisition
116. Villeneuve-la-Comptal « Résidence Éole » - Fixation de prix des lots à bâtir
117. Villeneuve-la-Comptal « Résidence Éole » - Autorisation de signature d'un contrat de location – accession
118. Roquefère - Autorisation signature un nouveau bail à réhabilitation
119. Fanjeaux « Pomme Rose 3 » - Construction de 11 logements individuels Fixation taux loyer
120. Fleury d'Aude - « La Placette » - Construction de 11 logements collectifs Fixation taux loyer
121. Limoux « Résidence Monté Cristo » - Construction de 2 logements individuels Fixation taux loyer
122. Marseillette - « Le Clos des Tournesols » - Construction de 18 logements individuels Fixation taux loyer
123. Villeneuve-La-Comptal – « Résidence Éole » - Construction de 26 logements individuels Fixation taux loyer
124. Armissan – « La Garrigue » - Lutte contre la vacance : Diminution du loyer des parkings
125. Versement d'une prime de partage de la valeur – Année 2026
126. Alzonne – « Les Pyrénées 3 » - Construction de 24 logements individuels
127. Conques-Sur-Orbiel – « Rue Eric Tabarly » - Construction de 32 logements collectifs et individuels
- 128.** Cruscades - « Résidence des lavandes » - Construction de 10 logements individuels
129. Arques - résidence « Le Caousse » - 3 logements individuels - Clôture
130. Castelnaudary – résidence « 5 rue Miséricorde » - 4 logements collectifs - Clôture
131. Castelnaudary – résidence « Maison de Ville » - 6 logements collectifs - Clôture
132. Lapradelle Puilaurens - résidence « Sarrat de Laouzie » – 4 logements individuels - Clôture
133. Lézignan-Corbières - résidence « Les Aubépines » - 15 logements individuels - Clôture
134. Limoux – résidence « Les Pountils » - 13 logements individuels - Clôture
135. Limoux - résidence « Marché Couvert » - 15 logements collectifs - Clôture
136. Quillan - résidence « La Coopérative » - 11 logements individuels - Clôture
137. Quillan résidence « Salle Filaire » - 2 logements collectifs - Clôture
138. Ribaute - résidence « La Poste » - 1 logement individuel - Clôture
139. Sougraigne - résidence « Roudes » - 4 logements individuels - Clôture
140. Information marchés